

Les Essais expérimentaux comparatifs
Relatifs au coût et ses effets
Lors de l'utilisation de l'aliment composé de bonga brisé

Par M.Sidiki Keita et M.Masuda Kiyoshi
Le 13 octobre 2002

Introduction

Nous avons fait le rapport sur l'existence de bonga brisé comme matière d'aliment aux animaux destinés à la pisciculture, ce qu'on peut se procurer sur place, lors de l'étude de la première phase (au mois de juin 2000). Bonga est une espèce de famille *culpeidae*, capturabilité hautement élevé, pêchés à la côte guinéenne. A travers toute Guinée, elle est largement en distribution pour être consommée en qualité d'aliment de conservation sous forme de poisson fumé aux villages de pêche. Au cours de transport, il se produit les morceaux brisés de bonga, mais la mise en commerce de ces morceaux n'est pas possible. Donc vendus à prix dérisoire. Mais étant donné qu'on peut s'en procurer en grande quantité en ville, ils nous restent la potentialité d'utilisation en qualité de matière d'aliment pour la pisciculture. Et d'après le résultat de l'analyse diététique concernant les éléments principaux de bonga brisé, ce qu'on avait obtenu durant la première phase sur place, il s'est avéré que comme ils contenaient 73% de protéine brute et 12% de graisse brute, ils avaient de la haute valeur diététique en qualité d'aliment supplémentaire pour la pisciculture.

Bien que le bonga brisé soit à bas prix, il est 17 fois plus cher par rapport aux sons du riz qui sont actuellement utilisés comme aliment à la pisciculture (lors de la première étude). Il est donc incertain s'il nous rapporte la bonne rentabilité du point de vue d'exploitation, même si la croissance du poisson s'est accrue après l'addition du bonga brisé sous forme d'aliment supplémentaire. Or, en bonne collaboration avec les 3 fermiers exécutant la pisciculture réellement en Guinée Forestière, nous avons procédé aux essais expérimentaux en objet qui consistent à examiner le coût et ses effets relatifs au bonga brisé considéré comme aliment à la pisciculture. Et nous avons eu pour objectif d'éclaircir la validité d'exploitation lors de l'utilisation de ce bonga brisé sous forme d'aliment à la pisciculture.

Méthode

1. Sélection du fermier exploitant la pisciculture

Afin de faire la comparaison entre ce qu'on a utilisé le bonga brisé et ce qu'on n'en a pas employé, nous avons sélectionné 3 fermiers piscicoles possédant 2 unités de retenues d'eaux expérimentales similaires tout en tenant compte de la personnalité et la situation économique, puisque ce que les exploitants ont la capacité de comprendre et de coopérer à l'égard des essais joue un grand facteur important. En plus, l'accès au site a dû être facile pour le

monitoring de ces essais. Et pour la sélection du site, nous avons évité de choisir exprès la région similaire et le type d'exploitation identique, de sorte que le résultat de ces essais puisse refléter la situation générale de la Guinée Forestière. Ainsi de nombreux éléments délicats interviennent au choix de critère. Donc la sélection a été effectuée en réalité par M. Sidiki Keta, vulgarisateur de la pisciculture en Guinée Forestière connaissant la situation de chaque fermier. Basé sur les expériences du passé, il a choisi 2 pisciculteurs aux environs de N'zérékoré (Tilepoulou et Yoroya) ainsi que 1 pisciculteur situé à la zone rurale dans la préfecture Macenta (morigbedou).

Tableau 1. Aperçu de retenue d'eaux destinées aux essais expérimentaux de comparaison relative au coût et ses effets concernant l'aliment supplémentaire de bonga brisé

| Site | Tilepoulou | | Yoroya | | Morigbedou | |
|--|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---|-------------------------------|
| Localisation | Tilepoulou, N'zérékoré | | Yoroya, N'zérékoré | | Sud-Morigbedou, Macenta | |
| Par rapport à la ville | Aux environs de N'zérékoré | | Aux environs de N'zérékoré | | à la zone rurale | |
| exploitant | Alfred Yombouno (individu privé) | | Vincent Gomou ((individu privé) | | Groupe des fermiers piscicoles (groupe village) | |
| Zone d'essais | Zone d'aliment du son du riz | Zone d'aliment de bonga brisé | Zone d'aliment du son du riz | Zone d'aliment de bonga brisé | Zone d'aliment du son du riz | Zone d'aliment de bonga brisé |
| Superficie de l'étang | 300 | 400 | 300 | 320 | 480 | 540 |
| Espèce | <i>O. Niloticus</i> | | <i>O. Niloticus</i> | | <i>O. Niloticus et T. zilli</i> (chaque espèce est au même nombre) | |
| Nombre d'empoissonnement | 300 | 400 | 300 | 320 | 480 | 540 |
| Poids moyen du poisson d'empoissonnement | 17.8g | 18.0g | 18.3g | 17.5g | 17.8g | 18.0g |
| Densité d'empoissonnement | 1/m ² | | | | | |
| Période d'élevage | 12 juillet-7 novembre | | 11 juillet- 7 novembre | | 14 juillet-11 novembre | |
| Elevage | 118 jours | | 119 jours | | 108 jours | |
| Elevage mélangé du poisson capturé | non | | non | | oui (<i>Hemichromis fasciatus</i> , 6 pièces, poids moyen 85g, poids de la période initiale) | |

2. Méthode d'élevage

Les essais ont été effectués durant les mois de juillet et de novembre 2000, et le nombre du jour d'élevage était de 108-119. Nous avons empoissonné un *tilapie* de 18g/m², ce qui est à la taille d'alevin débutant dans les retenues d'eaux de la superficie de 300-540 m².

Dans les sites de Tilepoulou et de Yoroya aux environs de N'zérékoré, nous avons utilisé seulement *Oreochromis Niloticus* comme alevin en ce qui concerne l'espèce, et dans le site de Morigbedou situé à la préfecture de Macenta, c'était *O.niloticus et Tilapia zilli* dont nous avons disposé avec parité. Le ravitaillement en alevin de *O. niloticus* est difficile dans le canton de Morigbedou, situé loin de la société SOGUIPA à Diéké effectuant la production d'alevin. Il est donc normal qu'on utilise cet alevin en mélangeant *zilli* procuré facilement comme espèce sauvage. Dans le site de Morigbedou seulement, avec les espèces suscitées on empoissonne 6 *Hemichromis* de 85g considérés comme prédateur de *Tilapia* qui se reproduit en grand nombre par la ponte naturelle à l'intérieur de l'étang. Mais dans 2 autres sites de la

préfecture de N'zérékoré, la mono- pisciculture s'est effectuée. Mener cet élevage à bonne fin dans les essais expérimentaux était notre politique de la première priorité. Concernant la méthode d'élevage, nous avons laissé aux exploitants continuer leur méthode habituelle et n'avons pas uniformisé la méthode de 3 sites. Cela aussi fait refléter la situation de ces endroits aux essais, et par cet fait, cela est bien adapté à l'objectif de ces essais expérimentaux, pour que ses résultats puissent mieux s'approcher de la situation réelle de la Guinée Forestière.

Nous avons effectué le monitoring sur le processus de l'élevage en faisant un grand effort de visiter le site une fois par semaine. Lors de la visite, nous avons mesuré ph, oxygène résident, température d'eau, conductivité et turbidité moyennant l'appareil portable de mesure de la qualité d'eau (U7, Fabricant Horiba, japonais).

A une fois par mois d'intervalle, nous avons récolté au moyen de la senne les poissons correspondant à 10% de ceux d'empoissonnement. Et nous avons mesuré le poids moyen de la part du poids et le nombre d'individu. Nous avons donné une certaine quantité fixe de l'aliment (1 kg) tous les jours. Dans la zone d'aliment du son brut du riz, la quantité totale a été fournie sous forme d'aliment 100% du son brut du riz, et dans la zone d'aliment de bonga brisé, 20% d'aliment du son brut du riz a été substitué au bonga brisé, et donc la proportion du poids entre le bonga brisé et le son brut du riz est 20 : 80, et nous avons donné l'aliment de cette proportion. Selon le résultat de l'analyse diététique relative au bonga brisé et le son du riz lors de la première étude, cette proportion composée présente 19.4% de la quantité de protéine brute et témoigne de 13.4% de la quantité de protéine contenue plus élevée par rapport du 6% résultat de l'aliment 100% du son du riz.

3. Evaluation sur le résultat de l'élevage

Le résultat des essais piscicoles a été évalué par la comparaison du poids augmenté(le poids récolté – le poids empoissonné, p kg/m²) lors de la récolte du poisson par unité de superficie dans les zones d'aliment de bonga et d'aliment du son du riz. Pendant la période d'élevage, la reproduction s'est effectuée dans l'étang, de nombreux poissons de la taille d'alevin ont été récoltés en mélange lors de la récolte à la fin des essais. Nous avons considéré le poids de ces petits poissons comme une partie de production. Il y a une petite différence concernant le nombre de jour d'élevage et la superficie de l'étang selon chaque site des essais. Nous avons uniformisé l'unité tout en faisant la transformation du résultat en quantité annuelle de production¹ par unité de superficie. En tenant compte de la différence concernant le détail du milieu d'élevage et de la méthode d'élevage selon chaque site des essais, nous avons effectué la vérification sur la différence de la valeur moyenne par la vérification ETUDIANT-T (student t) formant une paire d'échantillon qui constituait le résultat de deux zones, et avons confirmé la signification statistique concernant la valeur moyenne. Le résultat de l'analyse diététique a montré au moment de démarrage de ces essais que l'aliment de bonga contenait la quantité abondante de protéine brute et de graisse. Comme Nous nous sommes attendus à ce qu'il possédât davantage d'effets d'accélération de croissance par rapport à l'aliment du son du riz et qu'il montrât davantage d'augmentation de la production, nous avons adopté la vérification unilatérale. Et comme il est impossible pour ces essais expérimentaux d'établir les condition rigoureuses, nous avons examiné la signification de la valeur moyenne avec 90% de limite de confiance.

¹ Nous avons simplement extrapolé la production des jours d'élevage des essais réels en appliquant aux 365 jours . Et C'est considéré et comparé comme la production annuelle. Mais le cycle continue de la pisciculture réelle demande la séchage de l'étang et la préparation d'empoissonnement. " La production annuelle " ne représente pas tout à fait la quantité potentielle de la production annuelle réelle.

4. Coût et ses effets

Parmi les frais réels lors de la réalisation de ces essais, ceux d'alevin, d'appât et de transport ont été enregistrés. Nous avons procédé au calcul à chaque 3 sites sur le coût d'élevage piscicole avec le son brut du riz seulement et celui avec l'aliment dont 20% ont été substitués au bonga brisé, et avons considéré cette valeur moyenne comme le coût d'élevage piscicole par l'aliment du son brut du riz et celui de bonga brisé (c FG/ kg). Les frais du personnel et ceux d'amortissement des établissements, à savoir d'autres, n'ont pas fait l'objet de la comparaison, puisque le changement d'aliment n'exerçait pas d'influence sur le coût cité juste en dessus. Lorsque le poids de la production par la fourniture d'aliment a été divisé par les frais augmentés, on trouve la valeur (p/c kg/FG) qui représente la quantité de la production à l'égard de la fourniture d'aliment équivalent à un (1) franc, à savoir, le coût et ses effets. Par la comparaison de la valeur entre l'aliment du son du riz et celui de bonga, nous en avons tiré la conclusion sur la supériorité et l'infériorité économiques de deux parties.

Résultat

1. Qualité d'eau

Presque chaque semaine nous avons mesuré pH, oxygène résidant, température d'eau, turbidité et conductivité, et vérifié lors de chaque mesure la différence de la valeur moyenne de deux parties à titre d'une paire de résultat dans la zone d'aliment du son du riz et celui de bonga. En conséquence, à l'exception de l'oxygène résidant, dans trois(3) sites l'aliment de bonga n'ont pas représenté la tendance commune pas plus que la valeur plus élevée. Donc, excepté l'oxygène résidant, fournir l'aliment de bonga n'a pas transformé la qualité d'eau en un certain sens. Tandis que concernant la quantité d'oxygène résidant toutes les zones du son du riz ont montré la valeur plus élevée par rapport aux zones de bonga (tableau 2). Comme nous le monteront ultérieurement, dans les zones d'aliment de bonga les poissons grandissent vite et par conséquent le poids total de poisson qui se trouve dans l'étang s'est accru. Nous pouvons penser qu'il en est résulté que la quantité de consommation d'oxygène dans l'étang augmentait.

Tableau 2. Résultat de mesure de la qualité d'eau dans les zones d'aliment du son du riz et de bonga (moyen \pm dérivation standard)

| Nom du site | Tilepoulou | | Yoroya | | Morigbedou | |
|---------------------------|------------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Zone d'essais | Zone d'aliment du son du riz | Zone d'aliment de bonga | Zone d'aliment du son du riz | Zone d'aliment de bonga | Zone d'aliment du son du riz | Zone d'aliment de bonga |
| Fréquence d'observation | 28 | | 19 | | 35 | |
| PH | 6.4 \pm 0.4 | 6.7 \pm 0.7 | 6.2 \pm 0.4 | 5.6 \pm 0.5 | 5.8 \pm 0.4 | 6.0 \pm 0.4 |
| Oxygène résidant(mg/l) | 1.35 \pm 1.07 | 2.62 \pm 1.58 | 4.69 \pm 2.36 | 6.23 \pm 2.40 | 2.19 \pm 0.28 | 2.45 \pm 0.50 |
| Température d'eau(°C) | 28.3 \pm 1.6 | 28.1 \pm 1.5 | 28.3 \pm 2.4 | 27.5 \pm 1.7 | 25.0 \pm 0.8 | 25.8 \pm 0.9 |
| Durbidité(ppm) | 17.5 \pm 12.3 | 88.2 \pm 58.1 | 45.8 \pm 18.0 | 37.9 \pm 10.3 | 13.7 \pm 4.9 | 26.6 \pm 6.8 |
| Conductivité(μ S/cm) | 3.7 \pm 0.6 | 4.3 \pm 1.0 | 2.2 \pm 0.4 | 1.7 \pm 0.8 | 1.0 \pm 0.0 | 1.0 \pm 0.0 |

- A l'exception de la température d'eau à Tilepoulou, une paire de valeur moyenne dans toutes les zones d'aliment du son du riz et de bonga possède la différence significative de plus de 1% de limite de confiance. Sauf la densité d'oxygène résidant, tous les items relatifs à la mesure de la qualité d'eau ne représente pas la tendance commune ; parmi la zone d'aliment du son du riz et de bonga, tous les 3 sites sont différents lequel de ces deux montre la valeur plus élevée (ou moins).

2. Croissance de poisson

Fournir l'aliment de bonga est mieux servi pour la croissance de poisson par rapport à la fourniture de l'aliment du son du riz. Nous avons confirmé les effets d'accélération de la croissance (tableau 1.). La différence d'individu s'avère claire aux environs de 60 jours après le démarrage d'élevage et au site de Tilepoulou nous avons découvert la double différence de poids corporel au moment de récolte après 4 mois.

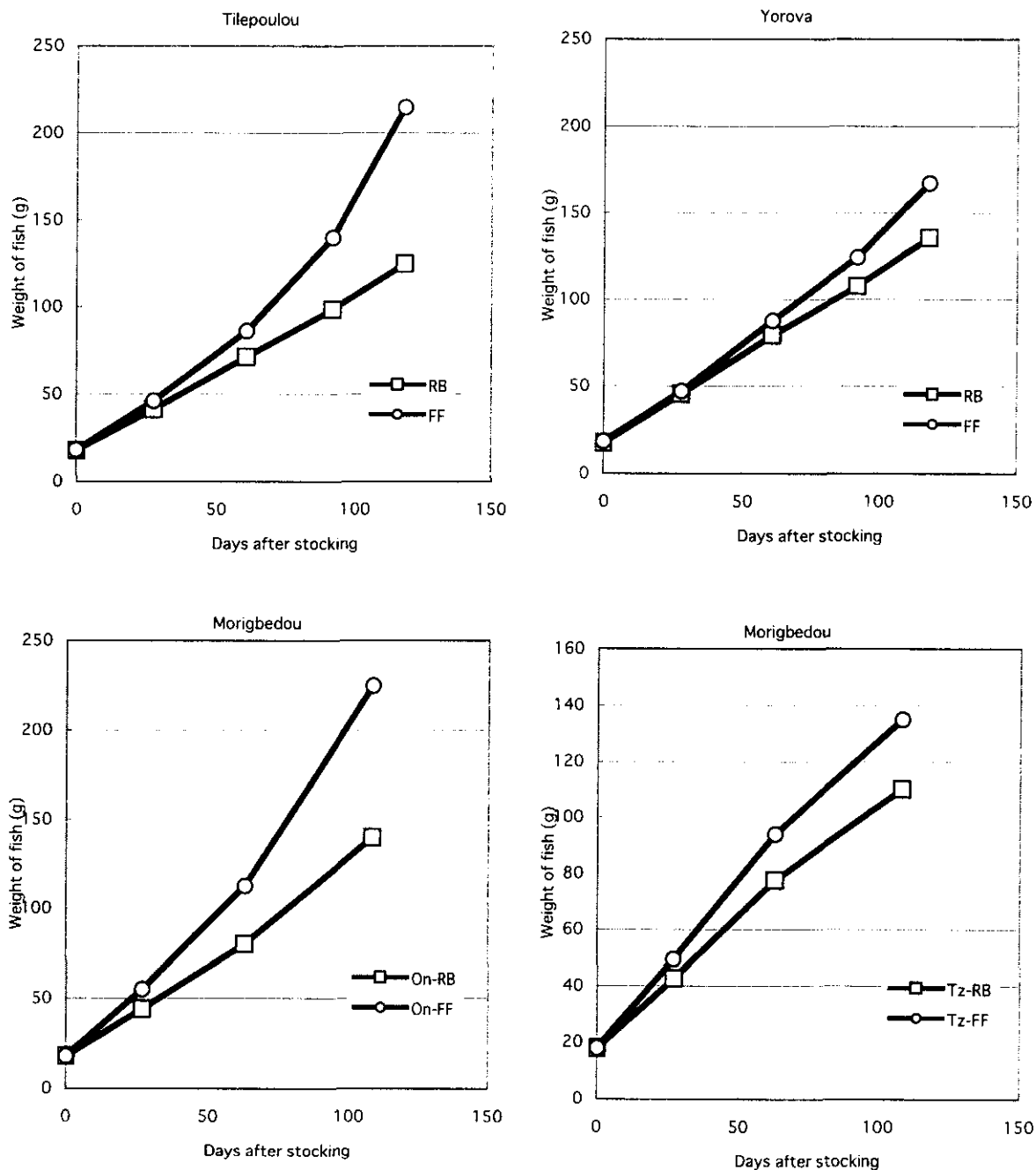


Tableau 1. La croissance de *Oreochromis niloticus* (On) et *Tilapia zilli* (Tz) dans la zone d'aliment du son du riz (RB) et de bonga (FF),

Le poids de croissance journalière (moyen \pm dérivation standard) relatif à *Oreochromis niloticus* utilisé aux essais à travers l'ensemble de la période d'élevage de 4 mois était de 1.01 ± 0.11 g dans la zone d'aliment du son du riz, et de 1.62 ± 0.33 g dans la zone de bonga (tableau 3). Nous avons reconnu la différence significative entre deux au niveau statistique. A un pareil rythme de croissance moyenne, lorsqu'on a donné aux alevins de 18g l'aliment du son du riz pendant 4 mois, il devient de 121g, par contre lorsqu'on leur a fourni l'aliment de bonga durant la même période, il atteint 194g.

Dans le site de Morigbedou, *Oreochromis niloticus* et *Tilapia zilli*, deux espèces ont été élevés dans le même étang. Dans tous les cas, l'aliment de bonga était mieux servi à la croissance prompte des espèces. Cependant *T. zilli* n'a eu que de petite différence de croissance par rapport à *O. niloticus* entre deux zones d'aliment. Il en est résulté que les effets d'accélération de croissance par administration de bonga était plutôt petits par rapport à *O. niloticus*. Dans ce site *O. niloticus* est devenu au moment de la récolte 140g dans la zone du son du riz, et 225g dans la zone de bonga ; par conséquent, le poids augmenté était de 60.7%. Tandis que *T. zilli* n'est devenu que 110g lors de l'élevage dans le même étang par l'aliment du son du riz, et que 135g par l'aliment de bonga ; par conséquent, le poids augmenté n'était que de 22.7%.

Tableau 3. Le poids de croissance journalière relatif à *Oreochromis niloticus* d'une part par alimentation du son du riz et d'autre part par alimentation de bonga

| Zone d'essai | | | Aliment du son du riz | Aliment de bonga |
|--|------------|------------------------------------|-----------------------|------------------|
| Site d'essais | Tilepolou | Poids d'empeisonnement | 17.8 | 18 |
| | | Poids de récolte(g) | 125 | 215 |
| | | Nombre de jour d'élevage | 118 | 118 |
| | | Poids augmenté journalier (g/jour) | 0.91 | 1.67 |
| | Yoroya | Poids d'empeisonnement | 17.5 | 18.28 |
| | | Poids de récolte(g) | 135.71 | 167.14 |
| | | Nombre de jour d'élevage | 118 | 118 |
| | | Poids augmenté journalier (g/jour) | 1.00 | 1.26 |
| | Morigbedou | Poids d'empeisonnement | 17.8 | 18 |
| | | Poids de récolte(g) | 140 | 225 |
| | | Nombre de jour d'élevage | 108 | 108 |
| | | Poids augmenté journalier (g/jour) | 1.13 | 1.92 |
| Poids de moyenne croissance journalière (g/jour) | | 1.01 | 1.62 | |
| Dérivation standard | | 0.11 | 0.33 | |
| t | | | 3.515 | |
| Valeur T de borne(90%de limite de confiance) | | | 2.920 | |
| P(T<=t) | | | 0.072 | |

3. La quantité de la production de poisson

La production par aliment de bonga était plus quantitative dans tous les sites d'essais par rapport à la fourniture de l'aliment du son du riz (tableau 2). La production augmentée contre le cas de l'alimentation en son du riz était de 89.3% à Tilepoulou, 27.8% à Yoroya, 19.8% à Morigbedou.

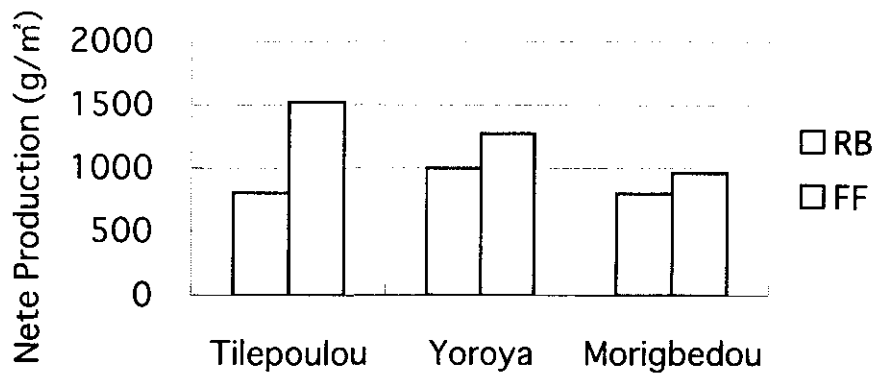


Tableau 2. Le poids augmenté de la production piscicole (g/m^2) en cas d'élevage par alimentation en son du riz (RB) et en bonga (FF) dans les 3 retenues d'eau privées en Guinée Forestière.

Des poissons reproduits ont été énormément contribués par rapport à la quantité totale récoltée, à savoir les poissons de 35 - 50% à Morigbedou, de plus de 50% dans les 2 autres sites tels que Tilepoulou et Yoroya ont été récoltés sous forme de poisson reproduit. Mais dans le même site il n'y a pas de grand écart de la quantité de reproduction entre la zone d'aliment de bonga et celle d'aliment du son du riz, et nous n'avons pas observé que l'aliment de bonga accélérât de préférence la croissance des alevins ou des poissons adultes.

La production annuelle convertible par mètre carré dans les 3 sites était de $868g/m^2$ en moyenne dans la zone d'aliment du son du riz, et de $1,253g/m^2$ en moyenne dans celle d'aliment de bonga, et le cas d'aliment de bonga a provoqué 44% d'augmentation de la production. Quand on fait la vérification unilatérale la différence de la valeur moyenne avec 90% de limite de confiance, il y a la signification. Selon ces essais, nous avons tiré la conclusion que l'aliment de bonga possédât plus de 44% d'effets d'accélération de croissance par rapport à l'aliment du son du riz.

Tableau 4. La production de poisson en cas d'alimentation en son du riz et en bonga

| Zone d'essais | | Aliment du son du riz | Aliment de bonga | |
|---|------------|--|------------------|-------|
| Site d'essais | Tilepoulou | Superficie de l'étang (m ²) | 300 | 400 |
| | | Nombre de jour d'élevage | 118 | 118 |
| | | Poids d'empoisonnement (kg) | 5.3 | 7.2 |
| | | Poids de récolte des espèces empoisonnées (kg) | 37.0 | 90.0 |
| | | Poids de récolte des espèces reproduites (kg) | 46.6 | 114.6 |
| | | Poids total de récolte (kg) | 83.6 | 204.6 |
| | | Poids accru après avoir soustrait le poids des espèces empoisonnées (kg) | 78.2 | 197.4 |
| | | Poids accru par mètre carré (g/m ²) | 806 | 1526 |
| | Yoroya | Superficie de l'étang (m ²) | 300 | 320 |
| | | Nombre de jour d'élevage | 119 | 119 |
| | | Poids d'empoisonnement (kg) | 5.3 | 5.9 |
| | | Poids de récolte des espèces empoisonnées (kg) | 41.4 | 54.4 |
| | | Poids de récolte des espèces reproduites (kg) | 61.2 | 84.2 |
| | | Poids total de récolte (kg) | 102.6 | 138.6 |
| | | Poids accru après avoir soustrait le poids des espèces empoisonnées (kg) | 97.4 | 132.8 |
| | | Poids accru par mètre carré (g/m ²) | 995 | 1272 |
| | Morigbedou | Superficie de l'étang (m ²) | 540 | 480 |
| | | Nombre de jour d'élevage | 108 | 108 |
| | | Poids d'empoisonnement (kg) | 9.5 | 9.0 |
| | | Poids de récolte des espèces empoisonnées (kg) | 74.3 | 97.2 |
| | | Poids de récolte des espèces reproduites (kg) | 63.3 | 48.0 |
| | | Poids total de récolte (kg) | 137.6 | 146.0 |
| | | Poids accru après avoir soustrait le poids des espèces empoisonnées (kg) | 128.1 | 136.0 |
| | | Poids accru par mètre carré (g/m ²) | 802 | 961 |
| Poids accru moyen par (g/m ²) | | 868 | 1253 | |
| Dérivation standard | | 110 | 283 | |
| t | | 3.410 | | |
| Valeur T de borne (90% limite de confiance) | | 2.920 | | |
| P(T<=t) | | 0.076 | | |

*Le poids accru à Morigbedou contient Hemichromis fasciatus étant élevé en mélange sous forme de prédateur.

4. Le coût et ses effets

La production annuelle moyenne des zones dans les 3 sites où on a alimenté en 100% du son du riz était de 868g/m², et celle des zones où on a alimenté en bonga était de 1,253g/m². Par conséquent, la production accrue était de 385g/m² par mètre carré.

Les frais d'élevage par alimentation en son du riz ainsi que ceux par alimentation en bonga (à l'exception de ceux du personnel et de l'amortissement) sont représentés dans le tableau 4 respectivement. Dans les 3 sites, l'alimentation en son du riz était de 261FG/ m², et l'alimentation en bonga était de 364FG/ m² en moyenne respectivement.

En conséquence, selon ces essais, le poids accru productif par 1 franc guinéen d'élevage était de 3.33g/FG (=868g/ m²÷261FG) en cas d'aliment du son du riz, et 3.45g/FG (1,253g/m²÷364FG) en cas d'aliment de bonga. Du point de vu de «le coût et ses effets», l'aliment de bonga est supérieur à celui du son du riz. Nous avons constaté qu'il y avait davantage d'effets d'accroissement de production par rapport à l'augmentation de dépenses causé par l'utilisation de l'aliment de bonga. Nous avons tiré la conclusion de ces essais que dans la région de la Guinée Forestière l'utilisation piscicole de l'aliment de bonga était bien justifiée au niveau d'exploitation piscicole.

Tableau 4. La comparaison du coût relatif à l'élevage par alimentation en son du riz et par alimentation en bonga

| Zone d'essais | | Zone d'aliment du son du riz | | | Zone d'aliment de bonga | | |
|---|-------------|------------------------------|--------|------------|-------------------------|---------|------------|
| Nom de site | | Tilepoulou | Yoroya | Morigbedou | Tilepoulou | Yoroya | Morigbedou |
| Superficie de l'étang | | 300 | 300 | 540 | 320 | 480 | 400 |
| Frais | Son du riz | 10,350 | 10,350 | 18,400 | 9,200 | 12,650 | 10,350 |
| | Bonga brisé | 0 | 0 | 0 | 38,500 | 57,750 | 48,000 |
| | Alevin | 30,000 | 30,000 | 27,000 | 32,000 | 24,000 | 40,000 |
| | Transport | 45,000 | 45,000 | 70,000 | 45,000 | 70,000 | 45,000 |
| Frais totaux d'élevage | | 85,350 | 85,350 | 115,400 | 124,700 | 166,440 | 143,350 |
| Frais d'élevage/m ² | | 285 | 285 | 214 | 390 | 343 | 358 |
| Frais moyens/m ² | | 261 | | | 364 | | |
| Poids accru productif des espèces par ces essais (g/ m ²) | | 868 | | | 1,253 | | |
| Poids accru productif par 1 franc du coût (g/FG) | | 3,33 | | | 3,45 | | |

Les Activités des autres bailleurs de fonds

| 1) ADEPEG (Association de Développement de la Pêche et Elevage en Guinée) | |
|--|---|
| Type | ONG |
| Pays | Guinée |
| Domaines d'activités | <p>Appuyer les pêcheurs</p> <ul style="list-style-type: none"> -renforcement de structures -Aménagement des infrastructures -Formation -Crédit -IEC (Information Education Communication) |
| Activités | <p>C'est la seule ONG qui travaille dans le domaine de la pêche en Guinée. Cette ONG a été créée en 1996 en s'inspirant des ONG des autres pays de l'Afrique de l'Ouest qui font des activités de renforcement des capacités dans le domaine de la pêche.</p> <p>Une ONG indienne ICSF (Collectif International des Pêcheurs Artisanaux), une autre ONG ADEPA et une association AFDRID ont appuyé cette ONG pour effectuer une étude participative.</p> <p>En 1998, cette ONG a effectué des études MARP à Kaporé et à Koukoudé. A Kaporé, pour le projet de construction du centre du fumage, la spécification du four a été faite. Mais le projet n'a pas été réalisé à cause du manque de financement..</p> <p>Également en 1998, à Kaporé, Boulbinet, Temnetayé et Koukoudé, les formations en gestion et en comptabilité ont été organisées pour les fumeuses et mareyeurs/mareyeuses.</p> <p>Une formation en gestion a été organisée en 1997 pour les leaders des coopératives des femmes. (les 2 leaders des coopératives de Nongo-Kaporé y ont participé)</p> |
| Autres | <p>Mme Mamayawa a vu plusieurs exemples d'infrastructures, qui après la construction ne sont pas utilisées par les habitants. Si les bailleurs de fonds construisent les infrastructures tout simplement, les habitants ne ressentent pas que ces infrastructures sont à eux et risquent de ne pas participer aux entretiens.</p> <p>Pour éviter ces problèmes, les formations et alphabétisation sont des éléments importants.</p> |
| Coordonnées | Mamayawa Tel 011 34 21 92 (dans la Ministère de la Pêche) BARRY Fatoumata |

| 2) EUPD(Entraide Universitaire Pour le Développement) | |
|---|--|
| Types | ONG |
| Pays | Guinée, Siège à Conakry |
| Durée d'existence légale | Janvier 1990 |
| Domaines d'activités | Formation, Sensibilisation, Appui technique Notamment le développement socio-économique, la santé et l'éducation dans le secteur prioritaire aux zones rurales et urbaines. |
| Personnel | Nombre du personnel permanent et spécialisé est de 45 (Economistes, sociologues, linguistes, agronomes, Génie-civil) Nombre du personnel ponctuel est de 78 (Médecins, informaticiens etc.) Nombre des volontaires est de 550. |
| Budget annuel | 1998 : 334 580 000 GF 1999 : 432 300 086 GF 2000 : 555 000 000 GF 2001 : 880 000 000 GF 2002 : 2 500 000 000 GF |
| Les projets réalisés | Plusieurs projets ont été réalisés dans différents domaines. Les ateliers participatifs animés sont réalisés par les animateurs. Les organisations gouvernementales telles que l'USAID, l'AFD, l'Union Européenne, le GTZ et les organisation internationales telles que l'UNICEF et la FAO utilisent cette ONG. Également, l'EUPD implique dans les projets des ONG internationales telles que Les Médecins Sans Frontières (MSF) et l'Actions Contre la Faim (ACF) (Voir la liste des activités) |
| Contenu des propositions vis-à-vis des projets | - Organiser les ateliers participatifs à Koukoudé et à Kaporo. Les ateliers seront menés par les animateurs de l'EUPD en utilisant la MARP. - Des plans de communauté seront dessinés par les habitants et les problèmes dans les communautés seront discutés. Par ces discussions, leurs besoins en infrastructures (construction et gestion) seront clarifiés. Également leurs besoins en formation seront connus.(Ex les méthodes de gestion d'infrastructures par les habitants |
| Autres | Plusieurs organisations et associations que nous avons interviewées ont conseillé cette ONG et ont reconnu la compétence de la méthode participative réalisée par leurs animateurs. |
| Coordonnées | Augustin SEKONVOGUI (Responsable de Formation Animation) Maxime KOIVOGUI (Directeur Exécutif) 46-11-53 41-14-50 011-26-91-21 011-29-90-90 eupd@sotelqui.gn.net |

| 3) CECI (Centre Canadien d'Étude et de Coopération Internationale) | |
|---|---|
| Type | ONG |
| Pays | Canada |
| Domaines d'activités | Renforcement des capacités, Formation |
| Activités | <p>1) Projet d'appui à la gestion des coopératives à Boffa. 2) Assistance technique à l'opérationnalisation de la base de pêche de Kamsar Période : Avril 1997 à décembre 1999 Partenaires : EUPD, Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture Valeur : 320 000\$ CAN But : Appuyer la mise en place du comité de gestion de la base de pêche artisanale de Kamsar et consolider les structures associatives représentant les groupes socio-professionnels (Par conséquent, 7 coopératives ont été constituées) Méthodologie : -Introduction d'outil de gestion financière et institutionnelle au sein des structures associatives. -Formation et appui en vue du développement des habiletés des membres afin de leur permettre de contribuer à l'atteinte de la viabilité institutionnelle, économique et financière de leur structure associative. Services Rendus : -Conseils à la vie institutionnelle -Formation et conseil en gestion. -Alphabétisation.</p> |
| Autres | <p>Selon cette ONG, pour que les habitantes puissent entretenir les infrastructures construites par eux-mêmes, il est important de bien tenir compte des besoins des habitants. Les activités sont effectuées en coopérant avec 2 ONG. L'une est le CENAFOD et l'autre est l'EUPD. Le CENAFOD fait notamment les activités de l'alphabétisation et l'EUPD fait les études participatives.</p> |
| Coordonnées | <p>Suzanne CHAMPAGNE (Conseillère en Communications) Moussa DIOUBATÉ 224-42-39-97 ceci@sotelgui.net.gn</p> |

| 4) AFD (Agence Française de Développement) | |
|--|---|
| Type | Bailleurs de fond gouvernemental |
| Pays | France |
| Domaines d'activités | <p>Pêche</p> <p>1) Développement de la pisciculture et de la pêche continentale</p> <p>2) Développement de la pêche artisanale maritime (Aménagement des ports et la formation vis-à-vis des habitants pour la gestion future des infrastructures)</p> <p>3) l'Appui au Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP)</p> |
| Activités | <p>1) Développement de la pisciculture et de la pêche continentale</p> <p><u>Lieu</u> : Guinée Forestière (Notamment N'Zérékoré et Guéckédou)</p> <p><u>Type d'activité</u> : Aménagement des étangs et la formation technique.</p> <p><u>Caractère des activités</u> : Les actions financées par l'AFD, présentent un caractère pilote et consisteront à vérifier en Guinée Forestière l'adaptation de techniques et de modes d'organisation déjà opérationnels en Côte d'Ivoire.</p> <p><u>Contenu des activités</u> :</p> <p>Les activités concerneront huit groupements de dix pisciculteurs (80 personnes) dont vingt pisciculteurs en zone urbaine, avec un système d'exploitation semi-intensif de tilapia ; les autres en zone rurale, avec des systèmes moins intensifs.</p> <p>Les aménagements seront réalisés selon une démarche participative parfaitement similaire à celle mise en oeuvre pour l'aménagement des bas fonds riziocoles dans le projet riz Guinée Forestière financé par l'AFD et réalisé par l'AFVP.</p> <p>Dans chaque groupement, des pisciculteurs seront formés aux techniques d'aménagement et de mise en valeur ainsi qu'à la diffusion de conseils techniques afin de pouvoir former ensuite des nouveaux pisciculteurs.</p> <p>La production attendue est de 40 tonnes par an pour l'ensemble des huit groupements de pisciculteurs. Par ailleurs, une production de riz inondé sera développée dans les étangs afin d'accroître les effets économiques du projet.</p> <p>Le coût de la composante pisciculture s'élève à 753,000 euros. Son financement sera assuré sur subvention de l'AFD à hauteur de 695,000 euros. (le reste sera assuré par la BAD) le solde étant supporté par les bénéficiaires (construction des étangs) et par l'Etat (salaire de l'agent de l'Etat)</p> <p>2) Développement de la pêche artisanale maritime (L'AFD a financé 66,000 euros en 2002, 80,000 euros en 2001 et 130,000 euros en 2000, 640,000 euros en 1999)</p> <p><u>Lieu</u> : 5 débarcadères (Bongolon, Kanfarandé, Kondéyiré, Taboriah, Matakang)</p> <p><u>Activités</u> :</p> <p>L'aménagement du débarcadère de Bongolon : (La construction va commencer en l'an 2003) Également la formations en gestion des infrastructure et en renforcement des capacités organisationnelles seront effectuées.</p> <p>D'autres débarcadères: Pour 4 débarcadères (Kanfarandé, Kondéyiré, Taboriah, Matakang) qui ont été aménagés par financement de la BAD, la côté formation pour la gestion des infrastructure et le renforcement des capacités organisationnelles seront effectuées par l'AFD.</p> <p>Les ONG locales, EUPD et CAOPA (une ONG agricole) seront chargés de formations des pêcheurs depuis la conception du projet.</p> <p>Pour analyser les besoins des pêcheurs, on utilise la méthode participative (MARP).</p> <p>3) l'Appui au Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP)</p> <p>Assistance à la surveillance des pêches</p> |
| Coordonnées | <p>-Dian Diallo économiste (224-41-25-69, 41-26-00)</p> <p>-Jean Philippe LARTIGUE conseiller français (Ministère de la pêche)</p> |

| 5) AfDB (BAD) | |
|------------------------------|---|
| Types | Organisations Internationales |
| Domaines d'activités | <p>Les aides dans le domaine de la pêche sont réalisés dans les 6 composantes suivantes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développement de la pisciculture et de la pêche continentale 2) Développement de la pêche artisanale maritime 3) Appui au Centre Nationale de Surveillance des Pêches 4) Recherche d'accompagnement 5) Développement du crédit 6) Gestion du projet |
| Détails des activités | <p>Coût du projet est de 10.11 millions d'UC. Les projets ont démarré en septembre 2000 et la durée est prévue pour 5 ans.</p> <p>1) Développement de la pisciculture et de la pêche continentale <u>Développement de la pêche continentale</u> Construction de 3 bases de pêches: Kankan (Fodekariah) Mandiana(Balandougouba) Siguiri (Bafing Badala) Chaque base comprendra : - une plate-forme comportant un magasin/ hangar, facilités(Adduction d'eau, électricité) - un hangar pour fumage - un bureau pour le service des pêcheurs. <u>Appui aux pisciculteurs</u> Macenta: construction d'un centre piscicole. Ce volet regroupe les actions dirigées en faveur des groupements féminins et des pisciculteurs privés déjà existants ou potentiels. Il comprend l'encadrement, la vulgarisation des techniques piscicoles et l'aide matérielle qui sera apportée par le projet sous forme de crédit. Le personnel d'encadrement sera constitué des 14 personnes formées.</p> <p>2) Développement de la pêche maritime Aménagement des 4 débarcadères (Kafarandé, Kondéyiré, Taborya, Matakang) ('2 millions d'US\$ sont prévu pour la construction d'infrastructures.) Construction de plate-forme, de hangars pour fumage. Les infrastructures seront différentes selon les besoins des habitants. Koudeyeré: Piste d'accès, Latrines, Forage Kanfarané: Plate-forme (800 m²), Quai, Hangar de fumage, Forage, Latrines, Pistes Taboriah : Réhabilitation du quai. Appel d'offre international vis-à-vis des sociétés privées est effectué. Les besoins ont été identifiés par la méthode participative, MARP. Les gestions d'infrastructures de ces débarcadères seront prises en charges par l'AFD.</p> <p>3) Appui au Centre Nationale de Surveillance des Pêches 2 Embarcations de surveillances sont prévues sur le financement de la BAD.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Recherche d'accompagnement (Statistiques, Etudes) 2) Développement du crédit(650 mille US\$ 0.45 millions d'UC) Appuis aux ONG telles que Yété Mali et Crédit Rural. 3) Gestion du projet <p>La formation technique vise seulement les projets de pisciculture. L'appui pour la gestion future des infrastructures(Comptabilité, entretien) est prévue. Les activités seront réalisées par l'AFD.</p> |
| Autres | <p>La BAD n'a pas de représentation en Guinée. 3 agents du Bureau régional de la BAD Abidjan sont responsables de ce projet et visite tous les 3 ou 4 mois en Guinée.</p> |
| Coordonnées | BORAN Chhun bchhun@yahoo.fr 41-20-46, 011-35-12-25 |

| 6) ACDI | |
|------------------------------|---|
| Type | Organisation gouvernementale |
| Pays | Canada |
| Détails des activités | <p>Actuellement aucune aide bilatérale dans le domaine de la pêche</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) l'Appui au Centre National de Surveillance des Pêches(CNSP) (Banque Mondiale + AFD+ CIDA) Recherche halieutique et la gestion des ressources halieutiques 2) Développement rural : Projet sur le crédit dans la préfecture de Boffa avec une ONG, CECI. Cela a eu beaucoup de succès. 3) L'appui à la Commission sous-régionale des pêches(Ressources halieutiques) Comme cela n'a pas eu les résultats attendus, CIDA envisage d'interrompre les activités. <p>Egalement l'appui vis-à-vis des secteurs privés a été effectué. Programme pour le développement du port à Conakry et l'étude pour l'aménagement du port de Kamsar a été effectuée par des bureaux d'études canadiens.</p> |
| Autres | ACDI a coopéré jusqu'ici avec des ONG comme CECI (une ONG canadienne), CENAPHOD et l'EUPD(les ONG locales) |
| Coordonnées | Souleymane N'DIAYE souleymane.ndiaye@dfait-maeci 224-46-23-95 |

| 7) EU | |
|-----------------------|---|
| Type | Organisation régionale |
| Pays | Europe |
| Domaines d'activités | <p>1) PAMPA (Programme d'Appui Institutionnel à la Déconcentration du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture)</p> <p>2) SIAP (Suivi Eco-Système Marin)</p> <p>3) PEG (Pêche Écologique en Guinée)</p> <p>4) Appui à l'exportation</p> |
| Détails des activités | <p>1) PAMPA (Programme d'Appui Institutionnel à la Déconcentration du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture)</p> <p>Les projets vont être effectués dans les 3 domaines suivantes.</p> <p>(a) <u>Décentralisation et Déconcentration du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture</u> Actuellement le personnel du MPA est mal réparti. (70% concentré à Conakry) Et il arrive que l'administration des pêches n'a plus de locaux dans certaines communes et préfectures. Cette situation ne permet pas de développer la pêche dans les zones rurales. C'est pour cette raison que le projet de décentralisation a été conçu. Activités : La mise en place des structures régionales du MPA sera envisagée (Kamsar, Kankan et Nzérékoré)</p> <p>Les centres régionaux sont également envisagés dans les autres lieux. Définir à travers des textes organiques les nouvelles tâches à accomplir. Evaluer des ressources humaines, matérielles et financières à affecter et redéfinir des structures qui tiennent compte des besoins de développement. Également, déconcentrer l'administration jusqu'aux débarcadères et jusqu'aux niveaux des communautés de base. Ce projet a pris un peu de retard.</p> <p>(b) <u>Schéma Directeur Pêche Continentale et Aquaculture</u> Réaliser des études sur la pêche continentale et de l'aquaculture. Notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la situation actuelle de la pêche continentale dans le pays, sa problématique et son potentiel de développement. - Evaluer le potentiel de développement de l'aquaculture. - Evaluer la faisabilité de la réhabilitation des anciennes stations et étangs piscicoles. - Formuler les lignes directrices pour l'élaboration d'un plan national de développement des pêches continentales et de la pisciculture - Recommander des orientations politiques et stratégiques pour parvenir à une gestion harmonieuse des eaux intérieures et de ses ressources piscicoles <p>(c) <u>Suivi socio-économique du secteur des pêches et de l'Aquaculture</u> Soutien au BSD (Bureau de Stratégie et Développement) Soutien au suivi et à l'évaluation des projets (Notamment dans le domaine socio-économique) Réaliser le Bilan Economique du secteur Création de tableaux de bord macro-économique. Définition et suivi d'indicateurs objectivement vérifiables, mesurant l'évolution de l'impact sur les bénéficiaires. Mise en place du système de suivi du secteur de la pêche. L'assistance technique de trois experts étrangers (un en décentralisation, un spécialiste en pêche continentale et aquaculture et un socio-économiste) durera 2ans depuis 2003. Pour chaque expert, il y aura un homologue. En janvier 2003, il y aura un expert de décentralisation.</p> <p>2) Appui à l'exportation des poissons En 2000, les études pour l'amélioration de la situation des exportations de poissons frais ont été effectuées sur financement de l'UE. Également l'appui à la DNPM. L'amélioration des qualités des poissons.</p> |
| Coordonnées | René BOSMAN (Conseiller Développement Rural) |

| 8) FAO | |
|-----------------------|--|
| Types | Organisations internationales |
| Domaines d'Activités | <p>1) PMEDP(Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche)</p> <p>2) Micro-projet de silo à glace (Maximum 10milles US\$)</p> <p>3) Projet Téléfood (Maximum 10milles US\$)</p> |
| Détails des activités | <p>1) PMEDP(Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche) Le Programme est financé par le DFID (Département pour le Développement International du Royaume Uni) et exécuté par la FAO pour 25 pays participants d'Afrique de l'Ouest. Le PMEDP, prévu pour une période de 7ans, a débuté ses activités en novembre 1999. PMEDP vise à réduire la pauvreté dans les communautés de pêche côtières et continentales par l'amélioration durable de leurs moyens d'existence. Cet objectif sera atteint essentiellement à travers 1) le développement du capital humain et social au sein des communautés dépendant de la pêche 2) l'utilisation durable des ressources aquatiques et 3) le développement d'un environnement politique et institutionnel adéquat qui tient compte des aspirations des communautés. Les bénéficiaires primaires du Programme seront les utilisateurs des ressources dans les communautés de pêche artisanale, en particulier les groupes les plus vulnérables: les pêcheurs et les petits commerçant et les transformateurs de poisson dont la plupart est des femmes. Le programme utilise deux outils principaux : l'AMED(Approche pour des Moyens d'Existence Durables) et le CCPR(Code de conduite pour une Pêche Responsable) L'AMED utilise comme indicateurs, capital humain, naturel, physique, social et financier qui sont essentiels pour les individus(pour améliorer leurs moyens d'existence pour ensuite permettre d'élaborer un projet).</p> <p>Actuellement en Guinée, les projets suivants sont prévus d'être réalisés. - « Petit projet »(Le budget est entre 16 milles et 20 milles US\$) 3 domaines et 6 projets.</p> <p>(a) Appui aux femmes fumeuses (b) Diversification de la pêche (c) Appui institutionnel(Coopératives)</p> <p>(a) Appui aux femmes fumeuses -Projet d'île de Quito: Assistance à la construction et formation à l'utilisation des fours du type "Banda amélioré" en appui aux femmes fumeuses de poisson du village de Doyéma, île de Quito. -Projet de Conakry : Création d'un fond pilote de roulement pour améliorer les disponibilités financières des femmes fumeuses, préparatrice et mareyeuses.</p> <p>(b) Diversification de la pêche -Projet de Bongolon :Les Pêcheurs de Bongolon seront formés pendant 6 mois à la fabrication et à l'utilisation de nouvelles méthodes de pêche ayant prouvé être performantes dans les pays tels que le Sénégal et la Gambie. Notamment on utilisera les trémails à seiches et espèces associées(soles etc.), les pots à poulpe. Le budget est de 17807000 FG. C'est un projet-pilote qui pourra être appliqué dans les autres sites. Le problème de financement a déjà été réglé et on a l'intention de commencer à partir du janvier, février 2003.</p> - Projet de pêche au carrelet au lamparo (Kamsar) : Le projet est destiné aux captures de petits pélagiques. Le projet va durer pendant 1 mois et cible les pêcheurs de pirogue de 6,50-7 mètres non motorisés. Les formations des pêcheurs seront effectuées par consultant maître de pêche de la coopération Sud-Sud. Il est encore dans la phase de préparation mais c'est prévu en 2003 février mars. <p>(c) Appui institutionnel(Coopératives) 1) Projet de Boulbinet, Conakry 2) Projet de comité de gestion à Kamsar</p> |

| | |
|--------------------|--|
| | <p>- « <u>Grand projet</u> »(Le budget est entre 2millions de US\$ et 4millions de US\$. Réalisé par plusieurs pays) Le projet auquel la Guinée participe est seulement le « <u>Projet Pilote Aménagement Surveillance Participative</u> »</p> <p>Ce projet pilote a commencé en 2000 et a duré pendant 2 ans. Les sites sont Bongolon, <u>Koukoudé</u> et Matakang. Il y a 2 aspects dans le projet. L'un est fourniture des équipements (Radio VHF, GPS, Gilets de sauvetage, Torche)L'autre est la désignation de pêcheurs informateurs. En ce qui concerne des pêcheurs informateurs, deux sont choisis parmi les pêcheurs. Ces pêcheurs qui sont au bord de leurs propres embarcations, informent le CNSP par le radio. Par conséquent, le nombre des collisions avec les navires de pêches industrielles et la destruction des filets et des engins de pêche a baissé. Également cela permet la surveillance de CNSP de façon plus efficace. Notamment, il est important de noter que ces pêcheurs ont un effet dissuasif. L'identification des besoins de pêcheurs et la participation de ceux-ci sont menés par le CDD. Ce projet sera suivi par le CDD même après la fin du projet.</p> <p>2) Micro-projet de silo à glace (Maximum 10,000 US\$) Ce micro projet est un petit projet de la FAO Ghana. A Bongolon et à Koukoudé, les silos à glaces sont construits pour fournir des glaces aux pêcheurs artisanales. C'est un projet pilote. Si ce projet marche, d'autres projets vont être effectués dans d'autres sites.</p> <p>3) Projet Téléfood Depuis 1997, FAO a lancé une campagne qui s'appelle Téléfood. Cette campagne vise à lutter contre la faim à travers les concerts, les manifestations sportives et d'autres activités qui sensibilisent des médias, des célébrités et des citoyens.</p> <p>Les dons reçus permettent de financer de petits projets autonomes dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et des pêches pour aider les familles pauvres à produire davantage. Les projets coûtent de 5 000 à 10 000 US\$. Les fonds sont uniquement consacrés à l'achat d'intrants, semences et outils agricoles; pas un cent ne sert à couvrir les frais administratifs. Jusqu'ici, 5 projets ont été réalisés.</p> <p>1) Amélioration du fumage du poisson pour la coopérative de Bonfi : Les nouveaux fours ont été fournis. Terminés en 1997.</p> <p>2) Projet d'Appui à la Coopérative des femmes mareyeuses de poisson frais de Boulbinet. Terminé en 1999.</p> <p>3) Appui à la coopérative artisanale des pêcheurs sourds de port de Dabondy. Terminé en 1999.</p> <p>4) Appui aux femmes fumeuses de poisson de Koba-Taboriah (l'amélioration de la qualité de leurs produits) Terminé en l'an 2000.</p> <p>5) Appui aux femmes fumeuses de poisson de Koukoudé. Terminé en l'an 2000. (Lors de ce projet, les études de besoins par la méthode participative ont été menées)</p> <p>En 2002,</p> <p>1) Projet pour les femmes fumeuses de Kamsar, amélioration de conditions de vie</p> <p>2) Projet pour les transporteurs des poissons fumés entre Kamsar et Katchek</p> <p>Egalement, on est en train d'attendre la réponse de la part de FAO en ce qui concerne l'appui aux coopératives de Konkoé à Bonfi.</p> |
| Coordonnées | <p>Pour PMEDP Fodé Ali Camara 43-02-50 Pour TELEFOOD Talhalou Barry 43-02-50 (011-55-73-59) ucn-pmdp@mirinet.com FAO : Ari Toubou Ibrahim, Représentant, et Mamadou Kaba Souaré, Chargé de Programme</p> |
| Autre | <p>En 1997, Le MPA avait réalisé avec l'appui technique et financier de la FAO, une étude portant sur le Schéma Directeur de la Pêche et de la Pisciculture.</p> |

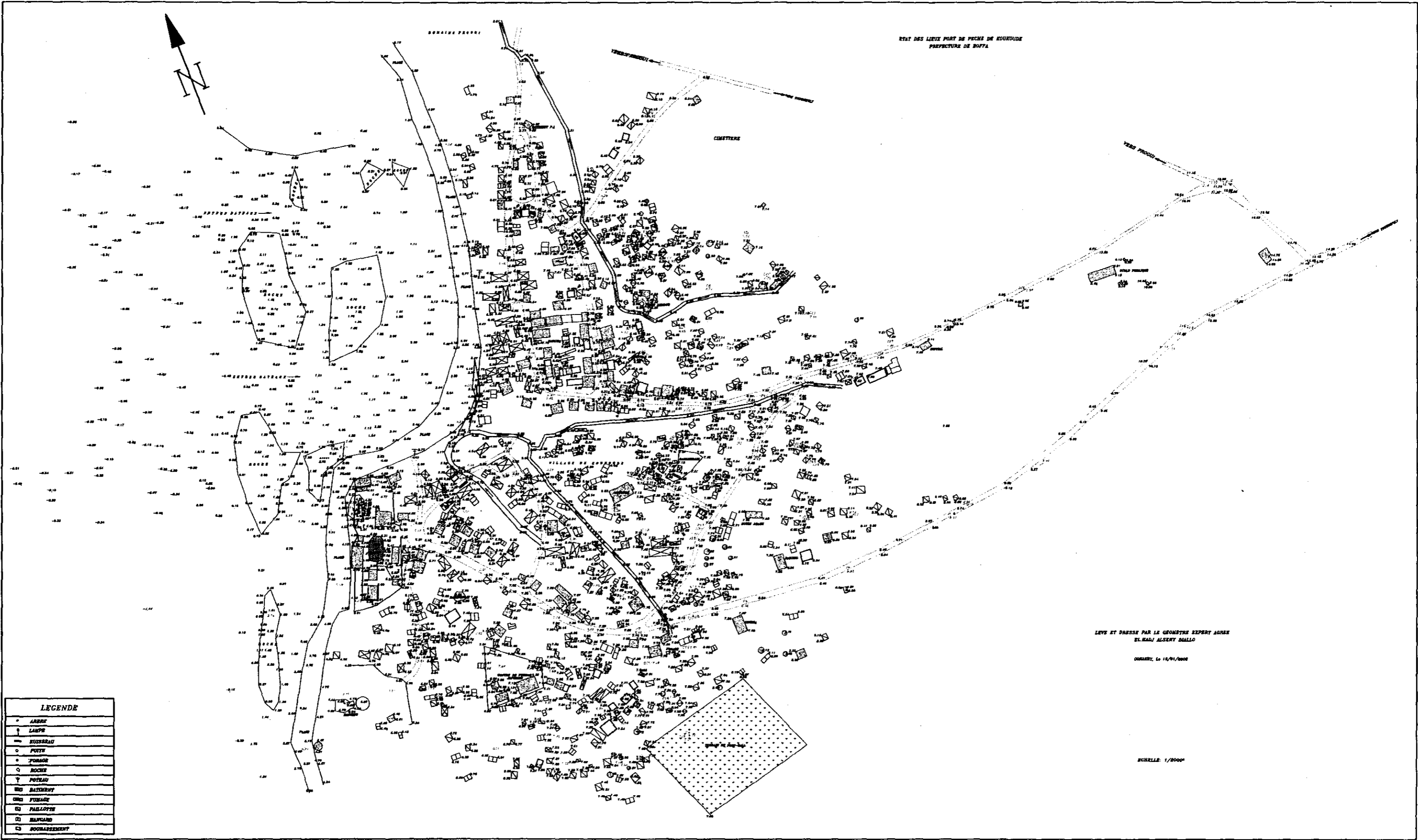
| 9) PNUD et FENU | |
|-----------------------|--|
| Type | Organisation internationale |
| Domaine d'activité | <p>Dans le domaine de la pêche : Projet à Kamsar</p> <p>1) Projet de Crédit Kamsar</p> <p>2) Projet d'aménagement d'infrastructure a Kamsar(3 millions US\$)</p> <p>3) Projet de centre de fumage Kamsar</p> <p>4) Projet de Formation à Kamsar</p> <p>Développement communautaire PDLG (Programme de Développement Locale en Guinée) à Kurusa et Sigiri</p> |
| Détails des activités | <p><u>Dans le domaine de la pêche</u></p> <p>1) Projet de Crédit Kamsar C'était un fond pour acheter les filets et les intrants de pêche. Ce projet a connu un échec. La cause a été que : (1) Les besoins n'ont pas été bien identifiés. (2) Le suivi n'a pas été effectué.</p> <p>2) Projet d'aménagement d'infrastructure a Kamsar (3millions US\$) C'était surtout les bétons pour l'aménagement du port qui nécessitait beaucoup de financement.. Egalement, le problème de baisse de volume des poissons débarqués à Kamsar a été mentioné. C'est une partie due au fait que les pêcheurs artisanaux vendent leurs poissons au large (directement sur les bateaux industriels, chalutiers) et ils ne font plus beaucoup de débarquement au port. Cette situation va forcément avoir de mauvaises répercussion sur les acteurs qui travaillent aux débarcadères(mareyeur, mareyeuses, fumeurs, fumeuses, etc.)</p> <p>3) Projet de centre de fumage Kamsar Il n'y a aucun problème pour l'utilisation du centre de fumage. Mais il existe des problèmes d'hygiènes tels que le manque de voirie pour les eaux usées. Egalement, des problème écologiques existent car on utilise les mangroves comme combustibles pour le fumage. Pour maîtriser l'utilisation de mangroves, il est conseillé de construire un centre de fumage assez grand,et l'utiliser efficacement et faire regrouper des femmes. Egalement les fumoirs tout près de lieux d'habitations risquent de causer les incendies. Il est préférable de construire d'un centre de fumage qui a un bon environnement du travail et de construire une garderie des enfants.</p> <p>4) Le projet de Formation à Kamsar L'appui à l'établissement et à la gestion des coopératives Ils ont utilisé le CECI pendant 2 ans pour organiser des formations etc.</p> <p>Développement communautaire : PDLG (Programme de Développement Locale en Guinée) Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants de la communauté rurale.Le budget est de 8 millions US\$. C'est la Direction nationale de la Décentralisation qui va effectuer le PDLG en étant financé par la PNUD et le FENU. PDLG sera exécuté de 2001 à 2005 et les études des besoins seront effectués chaque année.(PDLG ressemble un peu au PACV de la Banque Mondiale) Le nombre d'habitant concerné est de 560,000 et 45 CRD. 80% du coût sera assumé par le PNUD et le FENU et le reste, 20% sera assumé par la CRD. Dans la première phase, les études participatives de besoins seront effectués dans 23 CRD de Kourussa et Siguri. Le contenu des activités sera décidé selon les besoins. La deuxième phase sera exécutée à Lelouma et à Mali en Moyen Guinée. Comme les activités seront décidées selon les besoin des habitants, si les besoins sont identifiés dans le domaine de la pêche ou de l'aquaculture, il est possible que le projet dans ce domaine soit exécuté. En effet, il y avait un village qui a constaté des besoins en aménagements d'étangs.</p> |
| Autres | A part Kamsar, il n'y a aucun projet de pêche et dans le future, le PNUD n'envisage pas un projet spécifiquement dans le domaine de la pêche. |
| Coordonnées | Carlos Barry (Chargé de programme FENU) 012-66-26-06 |

| 10) Banque Mondiale Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endetté) | |
|--|---|
| Types | Organisation Internationale |
| Domaines d'Activités | Plan d'Aménagements de 19 Villages de Pêcheurs |
| Activités | <p>L'initiative PPTE est instaurée en 1996 par le FMI et la Banque Mondiale. L'objectif de l'Initiative est d'alléger l'endettement des Pays Pauvres Très Endettée qui remplit certaine condition pour ramener l'endettement jusqu'à un niveau soutenable et adresser les ressources publiques aux dépenses sociales plus nécessaires. Pour l'année 2002, au total, le financement pour l'Initiative PPTE était de 40 milliards de FG en Guinée. 2 milliards de FG a été consacré pour le secteur de la pêche. L'année dernière, 5 milliards de FG ont été consacrés pour le secteur de la pêche. Cependant comme la préparation a pris du temps, le montant a baissé pour cette année. Concernant le mécanisme de la demande, c'est la MPA qui dépose la demande ou les Termes de Référence auprès de la Ministère de la Finance. Après avoir été approuvé par celui-ci, l'initiative sera effectuée. Dans le secteur de la pêche, en tenant compte du DSRP, l'aménagement de villages de pêcheurs (littoral et continental) a été choisi comme indicateur. Dans l'ensemble, l'aménagement de 19 villages de pêcheurs est envisagé et pour la première année, 7 villages de pêcheurs ont été choisi par les études réalisées par le MPA.</p> <p>Pour la zone littorale: Pour la zone continentale dans la Haute Guinée :</p> <p>-Kindiady -Sabadou Baranama (Kankan) -Tougnifilidi, - Balandougouba (Madina) -Dougoula (Boké), -Djarabela (Kouroussa) -Kalema (?) -Kassa (?)</p> <p>Actuellement l'étude de réalisation est en train d'être effectué par un bureau d'étude privée ARIAS en utilisant la méthode participative. A la fin de février 2003, le résultat sera publié. Dans chaque site, il évaluera les contraintes, les besoins quantitatifs et qualitatifs, en fonction des listes ci-dessous. Egalement il faut clarifier par quel moyen ces activités peuvent être effectuées.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Hangars de fumage : La technique de fumage appropriée (banda ou chorkor) 2) Ateliers mécaniques : Le nombre de mécaniciens à former, par village, les outils nécessaires pour un dépannage rapide. 3) Chaînes de froid 4) Aménagement de débarcadère: la façon de construire les plates formes, la nécessité de faire des quai ou des jetées. 5) Crédit: Système de crédit, mode d'approvisionnement en matériels et intrants 6) Pistes : reprofilage ou nouvelle piste à réaliser. 7) Forages : Nombre par village et le type (puits amélioré ou forage) 8) Infrastructures sociales : écoles, centres de santés, latrines. 9) Formation professionnelle : type de formation (technique, alphabétisation, gestion) <p>Le diagnostic participatif communautaire(DPC) sera dans ce contexte la principale méthodologie d'identification des besoins. Après ces études, à la fin de mois de février 2003, il y aura un appel d'offre et les bureaux d'études privés ou les ONG (notamment guinéens, mais aussi internationales et mixte) peuvent déposer des propositions. La Banque Mondiale peut contrôler cette initiative au niveau de la comptabilité.</p> |
| Autres | A partir de l'année prochaine, il existe la possibilité d'effectuer le projet de développement urbain (école, piste, hôpital ou forage) ou la formation à Koukoudé ou à Kaporo-Nongo dans le cadre de cette initiative. |
| Coordonnées | Pour les activités de l'ensemble Jan Weetjens (représentant) 224-41-50-59 JWEETJENS@worldbank.org Pour l'initiative PPTE Sylla Ibrahima Fory (Du MPA) isorel2001@yahoo.fr 45-20-27 011-26-07-34 |

| 11) PACV (Programme d'Appui aux Communautés Villageois) | |
|--|---|
| Types | Programme du gouvernement guinéen. |
| Domaines d'Activités | Développement rural intégré |
| Ministères concernés | Ministère de l'Economie et des Finances Secrétariat d'Etat au Plan Ministère de l'Administration du Territoire de la Décentralisation Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage |
| Financé par | Banque Mondiale FIDA(Fonds International pour le Développement Agricole) AFD etc. |
| Activités | <p>PACV (Programme d'Appui aux Communautés Villageois) a comme but de réduire la pauvreté et renforcer la capacité de communauté en gestion. Ce sont les populations rurales elles-mêmes qui prennent l'approche participative et identifient leurs besoins. Par conséquent, les activités sont différentes selon les besoins.</p> <p>Le programme est financé par 20% de contribution communautaires et 80% par le Fonds d'Investissement Villageois. PACV s'échelonne sur une période de 12ans (1999-2010) La première phase est la phase pendant laquelle le programme va lancer un processus d'établissement de mécanisme de décentralisations. Cette phase couvre 100 Communautés Rurales de Développement La deuxième phase couvrira les 303 CRD et c'est une phase d'expansion. La troisième phase constitue la phase de renforcement de ces activités.</p> <p>Pour l'instant on finance la demande locale en matière d'infrastructures de bases. Donc pour l'instant il n'y aura pas de possibilité de faire les activités dans le domaine de la pêche. Cependant à partir du janvier 2003, on peut financer les Activités Génératrices de Revenu. Par conséquent si les besoins sont identifiés dans la CRD, les activités sur la pêche peuvent être menées.</p> |
| Coordonnées | Mme Camara (Coordinatrice PACV) 46-40-23 |



ETAT DES LIEUX PORT DE PECHE DE KOUKOUDE
PREFECTURE DE BOFFA

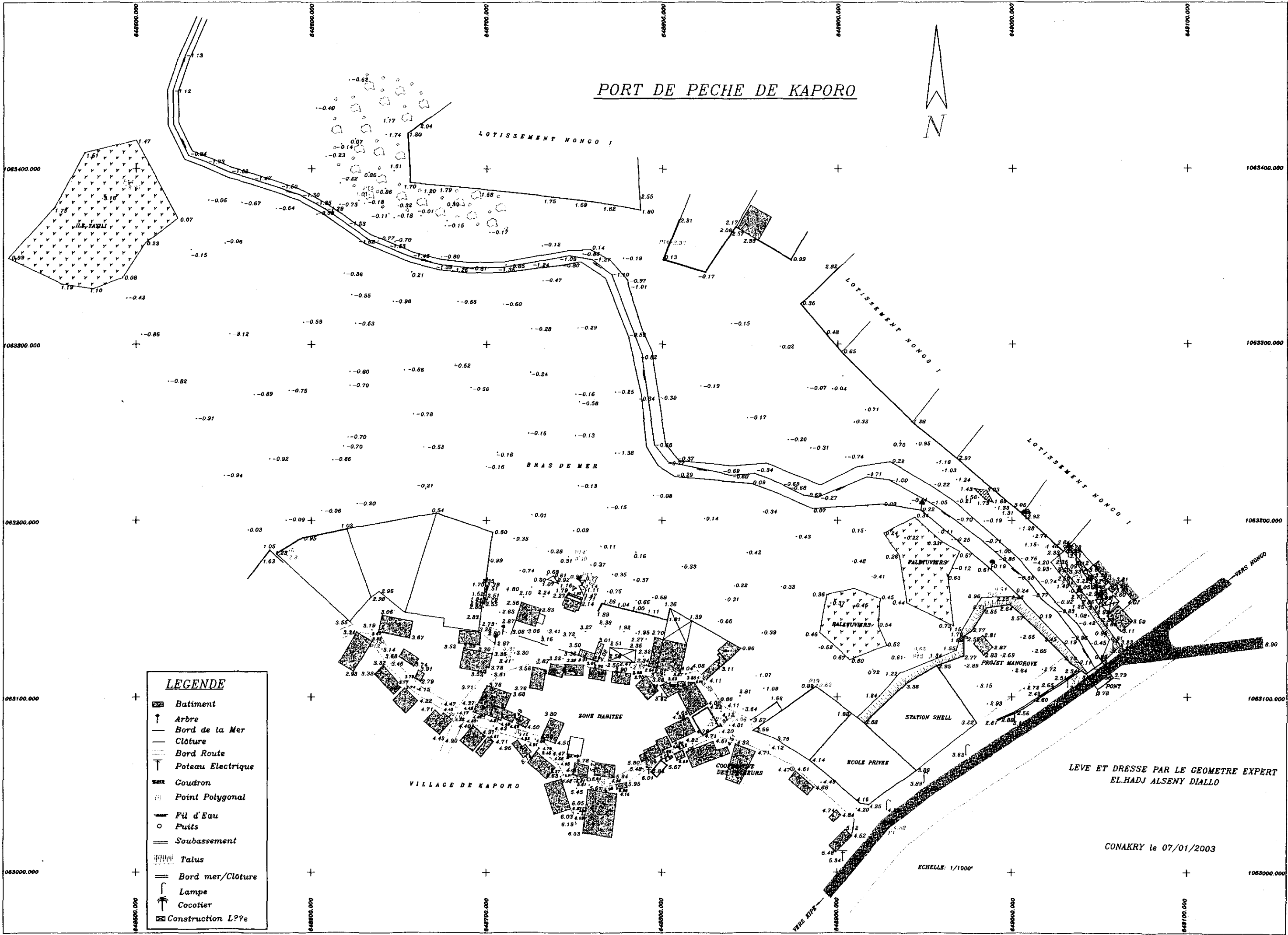


| LEGENDE | |
|---------|-------------|
| • | ARBRE |
| + | LAMP |
| — | BUISSON |
| ○ | PUITS |
| • | FORAGE |
| ○ | ROCHE |
| + | POUR |
| — | BATIMENT |
| — | FORAGE |
| □ | PARLITE |
| □ | BALISAGE |
| □ | BOULANGERIE |

LEVE ET DRESSE PAR LE GEOMETRE EXPERT AGREE
EL MAGI ALBERT DIALLO
ORIENT. Le 18/01/2008

ECHELLE: 1/20000

PORT DE PECHE DE KAPORO



LEGENDE

- Batiment
- Arbre
- Bord de la Mer
- Clôture
- Bord Route
- Poteau Electrique
- Coudron
- Point Polygonal
- Fil d'Eau
- Puits
- Soubassement
- Talus
- Bord mer/Clôture
- Lampe
- Cocotier
- Construction L??e

LEVE ET DRESSE PAR LE GEOMETRE EXPERT
EL.HADJ ALSENY DIALLO

CONAKRY le 07/01/2003

ECHELLE: 1/1000'

JICA